



#Bienvenue
Ukrainiens

Canada.ca/mesures-immigration-Ukraine

Trouver un endroit où vivre

Trouver un endroit où vivre est un pas important vers la sécurité et le bonheur. Des services et un soutien en matière de logement sont donc offerts par :

- les gouvernements locaux, provinciaux, territoriaux et fédéral;
- les fournisseurs de services d'établissement;
- les organismes communautaires;
- les communautés ukrainiennes du Canada;
- les particuliers canadiens.

Logement temporaire à votre arrivée

À votre arrivée au Canada, vous séjournerez probablement dans l'un des établissements suivants si vous n'avez pas déjà d'endroit où rester :

- un hôtel;
- une auberge;
- un logement loué à court terme;
- la maison d'un ami, d'un membre de votre famille ou d'une famille d'accueil.

Cela vous donnera le temps de vous installer et d'en apprendre davantage sur le Canada. Assurez-vous de faire ce qui suit :

- [entrer en contact avec votre fournisseur local de services d'établissement](#);
 - Il peut vous donner des renseignements sur les endroits où chercher un logement et sur la façon d'accéder aux services et au soutien en matière de logement.
- [demander une aide financière](#).
 - Vous pouvez l'utiliser pour vous aider à obtenir un logement à long terme.

Trouver un logement à long terme

La Société canadienne d'hypothèques et de logement peut également vous aider à vous renseigner sur le [logement pour les nouveaux arrivants au Canada](#).

Renseignez-vous sur le secteur dans lequel vous voulez vivre

Lorsque vous savez où vous voulez vivre, vous devrez penser à d'autres éléments comme :

- le transport en commun;
- les écoles;
- les épiceries;
- les centres commerciaux;
- les parcs et aires de jeux;



- les bibliothèques;
- les centres communautaires;
- les lieux de culte.

Tous ces éléments sont importants lorsqu'il s'agit de décider où vivre dans une ville donnée. Par exemple, les petites villes n'offrent peut-être que peu de services de transport en commun, voire aucun, de sorte que vivre près d'une épicerie ou d'une école peut grandement améliorer votre qualité de vie.

Location d'un appartement ou d'une maison

Au Canada, près d'un tiers des familles louent leur maison. La plupart des locations sont affichées en ligne.

Avant de signer un contrat de location, vous devez vous renseigner sur la location :

- [Louer son premier logement au Canada : Ce que les nouveaux arrivants doivent savoir \(PDF\)](#)
- [Signature du bail](#)
- [Trouver et louer un logement pour une famille nombreuse \(PDF\)](#)
- [Fiches de renseignements provinciales et territoriales](#)

Si vous trouvez un endroit que vous aimez et que votre demande de location est approuvée, vous et votre propriétaire signerez un bail. Avant de signer le bail, assurez-vous de :

- bien le comprendre;
- vérifier vos droits en tant que locataire dans votre province ou territoire;
- confirmer si vous devez effectuer un dépôt de location et le montant de ce dépôt.

Obtenir de l'aide dans différentes provinces et différents territoires

Apprenez-en plus sur la façon d'obtenir différents types d'aide dans les provinces et territoires suivants :

- [Alberta](#) (en anglais seulement);
- [Colombie-Britannique](#) (en anglais seulement);
- [Manitoba](#);
- [Nouveau-Brunswick](#);
- [Terre-Neuve-et-Labrador](#) (en anglais seulement);
- [Nouvelle-Écosse](#) (en anglais seulement);
- [Ontario](#);
- [Île-du-Prince-Édouard](#);
- [Québec](#);
- [Saskatchewan](#) (en anglais seulement);
- [Yukon](#).